



## Démarche certificat décès Brésil

Par **Virny**, le **10/06/2013** à **22:23**

Bonjour, je viens vers vous pour avoir si possible quelques réponses car je suis dans une situation compliqué. Ma maman est décédée en juillet 12, elle habitait au Brésil et touché sa retraite sur un compte français. Elle s'était remariée en France et son mari ne veut pas déclarer son décès à l'état français pour continuer à profiter de sa retraite. Il me soutient que je ne serais pas embêter par cette situation. Est-ce vrai ? De plus ma grand-mère vient de décéder laissant libre la maison que ma mère avait déjà en dot. Il veut me faire faire une procuration de ma mère pour que je vende la maison. Est-ce risquer ? J'imagine bien que c'est pas trop bon. Je n'ai pas l'acte de décès de ma mère donc je ne peux faire de démarche contre son accord. Puis je avoir un acte de décès d'un ressortissant français mort au Brésil. C'est un peu compliqué je ne sais pas vers qui me retourner mon notaire ne sais pas me répondre. Vers qui puis-je me tourner. Merci d'avance